



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/RES/51/175
3 février 1997

Cinquantième et unième session
Point 96 c) de l'ordre du jour

RÉSOLUTION ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

[sur le rapport de la Deuxième Commission (A/51/604/Add.3)]

51/175. Intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale

L'Assemblée générale,

Réaffirmant ses résolutions 47/187 du 22 décembre 1992, 48/181 du 21 décembre 1993 et 49/106 du 19 décembre 1994,

Réaffirmant également la nécessité d'intégrer pleinement l'économie des pays en transition à l'économie mondiale,

Notant les progrès accomplis par ces pays pour parvenir à la stabilisation macro-économique par le biais de réformes structurelles, qui nécessitent des politiques d'investissement plus actives,

Notant également que les pays en transition aspirent à un renforcement de la coopération régionale et interrégionale,

Consciente qu'il est nécessaire de créer des conditions qui favorisent l'accès des exportations de ces pays aux marchés, conformément aux accords commerciaux multilatéraux,

1. Prend acte du rapport du Secrétaire général¹;
2. Se félicite des mesures prises par les organismes des Nations Unies pour appliquer la résolution 49/106 et leur demande de continuer à mener des activités analytiques et à fournir aux pays en transition des conseils théoriques et une assistance technique concernant le cadre social et politique à mettre en place pour les réformes de l'économie et du marché, en particulier

¹ A/51/285.

en vue de l'instauration des conditions nécessaires pour attirer les investissements étrangers;

3. Prie le Secrétaire général de lui présenter à sa cinquante-troisième session un rapport sur l'application de la présente résolution.

86^e séance plénière
16 décembre 1996